

Séjour « Découverte du Cantal »

2 jours de rando / 1 nuit en refuge



Première fois ou retrouvailles, le Cantal ne nous laisse jamais indifférent...

Ce séjour, avec ses randos grandioses, un repas typique, et une nuit dans un buron, est une vraie immersion dans ce massif de moyenne montagne.

Bienvenue au pays de la truffade et des vaches salers, de l'air pur et des grands espaces !

Particularités du séjour

Type de séjour	2 jours de randonnées accompagnées, avec nuit en refuge
Niveau requis	Niveau 2-3
Encadrement	1 Accompagnateur en Montagne diplômé d'État
Prix	140 €/personne
Groupe	Sur une base minimum de 8 personnes <i>Faute d'un minimum de participants le tarif peut-être réétudié avec l'accord des membres voyageurs et de l'agence.</i>
Dates / Période	26 et 27 juin 2025 3 et 4 juillet 2025 25 et 26 septembre 2025
Hébergements	Hébergement au buron d'Eylac, refuge de montagne
Repas	Midi jour 1 : pique-nique (amené par vos soins) Soir jour 1 : dîner à l'auberge des Marmottes Petit déjeuner jour 2 au refuge Midi jour 2 : pique-nique préparé par l'auberge
Lieu de départ et d'arrivée	La Gravière 15300 LAVIGERIE

Les + du séjour

- ✓ Nuit en refuge, dans un buron typique du Cantal, au pied du Puy Mary ;
- ✓ Randonnées encadrées et commentées par un professionnel diplômé et passionné ;
- ✓ Itinéraires sur un secteur majeur du Cantal ;
- ✓ Ascension du Puy Mary en option ;
- ✓ Observation possible de marmottes, chamois et vautours ;
- ✓ Repas typique de la gastronomie locale.

Programme du séjour

Ce programme est une proposition.

Il est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques ou pour des raisons organisationnelles.

- Votre accompagnateur référent : Benjamin BATES / 06 52 65 44 88 / contact@benjamin-rando-montagne
- Dates de votre séjour : 26/27 juin, 3/4 juillet, ou 25/26 septembre 2025
- Effectif prévu : entre 8 et 12 personnes
- Lieu d'hébergement : Buron d'Eylac
- Remarques : Les distances et horaires sont donnés à titre indicatif. Ils pourront être variables en fonction du groupe et du rythme de marche.

Jour 1

La vallée de l'Impradine

Distance : 7 kms / Dénivelée positive cumulée : 400 m / Dénivelée négative cumulée : 50 m / Temps de marche effectif : environ 3 h

Depuis le village de La Gravière, et après avoir fait le point sur l'équipement de chacun, et fait une navette jusqu'au refuge avec les affaires du soir, nous débuterons la journée en remontant la rivière et la très belle vallée glaciaire de l'Impradine.

Nous gagnerons le col de Serre et sa station pleine nature, où nous pourrons faire une pause et pourquoi pas profiter d'une boisson chaude et de la terrasse.

Du col, nous prendrons alors le GR400 pour évoluer sur une large crête de landes pâturées, où nous ferons notre pause casse-croûte. La crête nous conduira enfin en douceur jusqu'au buron d'Eylac, notre hébergement pour la nuit.

Puis, deux options : pour ceux qui préfèrent le repos, contemplation et/ou discussions autour du refuge !, et pour ceux qui veulent marcher, le Puy Mary.



+ Option : ascension du Puy Mary

Distance : 5 kms / Dénivelée positive cumulée : 400 m / Dénivelée négative cumulée : 400 m / Temps de marche effectif : environ 3 h

Le Puy Mary, deuxième sommet du cantal, offre un panorama à 360 ° sur les monts et vallées environnants.

Son ascension nous donnera un bel aperçu de la géographie du massif, tout en nous mettant en appétit pour la truffade du soir !



=> Douche et toilettes accessibles au refuge
=> Pas de recharge des téléphones

Repas du soir à l'Auberge des Marmottes : salade du chef, truffade avec saucisse fraîche ou jambon de pays ou tripoux, dessert du jour

Jour 2

Les fours de Peyre Arse et la vallée de la Santoire

Distance : 8,5 kms / Dénivelée positive cumulée : 300 m / Dénivelée négative cumulée : 600 m / Temps de marche effectif : environ 4 h

Nous commencerons la journée par un solide petit-déjeuner, avant de partir à l'observation des populations de marmottes de la haute vallée de l'Impradine. En verrons-nous ?

Puis après avoir récupéré les pique-niques à l'auberge, nous commencerons la rando en grim pant jusqu'au pied du Puy Mary. De là, nous pourrons admirer la vue qui s'offre à nous sur la vallée de la Jordanne et le fameux Puy Grioux.

Nous franchirons la brèche de Roland ou « pourtaou », « pas » bien connus des randonneurs cantalous, et continuerons sur la crête des Fours de Peyre Arse, un fabuleux « dos de dinosaure ».

Après avoir rejoint le col de Cabre, nous découvrirons, dans une très belle descente, la vallée de la Santoire (paradis des chamois) qui nous ramènera au village de La Gravière.



PRÉCISION SUR LE NIVEAU REQUIS

Niveau 2-3 :

Terrain présentant quelques difficultés techniques (Brèche de Roland). Accessible à toute personne pratiquant une activité physique régulière. De 3 à 6 h de marche par jour et dénivelée positive de 300 à 400m (800 si option). Entre 7 et 12 km (option) de marche par jour.

Le portage consiste uniquement au transport des affaires de la journée.

MATÉRIELS A PRÉVOIR POUR VOTRE SÉJOUR

Pour partir en randonnée

- une bonne paire de chaussures de marche, étanches à l'eau, ayant une bonne tenue de la cheville et vous ayant déjà servi.
- bâtons de marche ou canne télescopique (selon les goûts de chacun).
- vêtement de pluie (cape), coupe-vent, casquette.
- veste imperméable et respirante type « Gore tex ».
- polaire / pull-over.
- pantalon de marche et/ou short
- lunettes de soleil.
- paire de gants fins type polaire.

- bonnet.
- crème solaire, stick à lèvres.
- gourde 2 litres.
- mini trousse à pharmacie avec élastoplast, biogaze, désinfectant, et tire-tique...
- appareil photo si vous le souhaitez
- un sac à dos confortable (environ 25 litres) avec sur-sac en cas de pluie.

Pour la nuit en refuge

- un sac de couchage (confort 5° mini) ou un drap de couchage (couvertures sur place)
- lampe de poche (frontale de préférence).
- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances) / serviette => possibilité de prendre une douche au refuge
- vêtements de rechange.
- un bol/tasse + couteau et cuillère pour le petit déjeuner

Informations supplémentaires

LE PRIX COMPREND

- 1 nuit en refuge au Buron d'Eylac
- Le petit déjeuner et le pique-nique du jour 2
- Le restaurant le soir du Jour 1
- L'encadrement par un professionnel diplômé d'état Accompagnateur en Montagne durant 2 jours.
- Les taxes de séjour.
- Les frais d'organisation et de réservation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les frais d'adhésion.
- Les frais de dossier.
- Les consommations personnelles autres que celles proposées par nos hôtes.
- Les frais d'assurance éventuelle (4,5% du prix de vente).
- Le transport aller/retour sur le lieu du séjour.
- Les dépenses personnelles.



ACCÈS

RDV à La Gravière 15300 LAVIGERIE

<https://maps.app.goo.gl/rt51N4VH24KJevj26>

Si vous venez en transport en commun :

Gare SNCF de Murat (puis navette jusqu'à Lavigerie (ligne 5) en été)

Pensez au co-voiturage : si vous le souhaitez nous pouvons transmettre vos coordonnées à d'autres participants pour être récupéré à la gare ci-dessus.

Si vous venez en voiture :

Pensez au co-voiturage : si vous le souhaitez nous pouvons transmettre vos coordonnées à d'autres participants proches de chez vous.

Formalités administratives et sanitaires

Aucune formalité spécifique n'est demandée pour ce séjour. Nous vous prions de bien vouloir vous reporter à nos conditions de ventes pour toutes informations complémentaires concernant ce point.

Autres informations

Les animaux ne sont pas acceptés.

Assurance

Il est indispensable de posséder une garantie multirisque bien adaptée. De ce fait, et conformément à la loi qui régit notre profession, il vous sera systématiquement proposé de souscrire une assurance multirisque, à savoir annulation de voyage, bagages et effets personnels, frais d'interruption du séjour et assistance, qui ne peuvent être dissociés. La souscription à l'assurance se fait au moment de l'inscription. Elle est facturée à 4,5% du prix TTC du séjour. En cas de souscription chacun est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Vous êtes donc tenu de lire attentivement les conditions qui régissent le contrat d'assurance et de le conserver durant tout le séjour.

Mentions légales

Association APPAAT Millevaches, siège social : Chez M GRASSER Stéphane, lieu-dit Les Salles 23340 GENTIOUX-PIGEROLLES - SIREN 804 388 965 ; code APE : 9499Z ; RCP 128 994 705 : SARL SAGA-BP 27-69921 OULLINS ; Immatriculation au registre des opérateurs de voyages : IM023140001 ; Garantie financière 4000713224/0 : Groupama Assurance-Crédit, 5 rue du centre – 93199 Noisy-Le-Grand Cedex.